



deleine



TOUTES GÉNÉRATIONS
Semaine bleue : des temps forts dédiés aux séniors ! PAGE 8



CADRE DE VILLE
Des vélos électriques bientôt en libre-service PAGE 17



SOLIDARITÉ
Octobre rose : un mois pour sensibiliser au cancer du sein PAGE 19

C'EST LA RENTRÉE !

PAGE 04



C'EST LA RENTRÉE !

Notre dossier du mois

PAGE
8

TOUTES GÉNÉRATIONS

Jeunes madeleinois, la Ville vous accompagne !

PAGE
12

CULTURE ET SORTIES

Programmation des jardins en fête

PAGE
20

VIVRE ET TRAVAILLER

Nouvelle réglementation des meublés de tourisme

ACTUS CITÉ

Inscriptions à la cérémonie d'accueil des nouveaux Madeleinois



CADRE DE VILLE

Des caniparcs pour nos amis les chiens

PAGE
16



SOLIDARITÉS

Sauver des vies, vous avez ça dans le sang !

PAGE
18



PAGE
22

ON A AIMÉ

Les festivités du 13 juillet



LE MOT DU MAIRE

Notre commune accueillera prochainement une offre nouvelle de locations de vélos à assistance électrique en libre service, répartis sur une trentaine de stations.

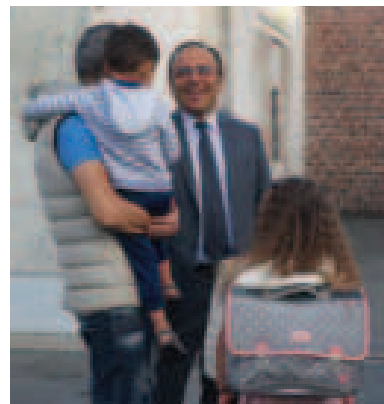
Encore faut-il préciser que ce déploiement s'accompagne de mesures réservant la location de ces vélos aux usagers ayant au minimum 16 ans, régulant la vitesse de circulation des engins et empêchant leur stationnement anarchique.

Avec cette offre nouvelle, notre Ville poursuit et renforce sa démarche volontariste visant à promouvoir les mobilités douces, alternatives à la voiture, et plus vertueuses pour l'environnement et la santé publique.

En complément et en cohérence avec cette démarche, les prochains mois verront aussi l'implantation sur l'espace public madeleinois de nouvelles stations d'auto-partage et de bornes de recharge électrique.

Bonne reprise !

Bien cordialement



Sébastien Lepretre, Maire de La Madeleine dans les écoles madeleinoises lors de la dernière rentrée.

MAGdeleine - septembre 2023
13 000 exemplaires (N°ISSN 1283-5846)
Directeur de la Publication : Sébastien LEPRETRE, Maire de La Madeleine
Conception, réalisation : Caroline MONTESINOS, Maëlle DE CONINCK (Service Communication).
«MAGdeleine» est édité par la Mairie de La Madeleine.
Imprimé sur papier provenant de forêts gérées durablement par l'imprimerie DELEZENNE - Tél : 03 21 20 05 20.
Régie publicitaire : C'UTILE - Tél : 03 20 68 92 98
Distribution : Ville de La Madeleine



C'EST LA

pour toutes les

Après deux mois passés à l'heure d'été, il est temps de sauter de plain-pied dans la rentrée !

Le mois de septembre est le mois de toutes les reprises. Les petits écoliers ont été les premiers à retrouver le chemin de l'école. Une grande première pour certains, une formalité pour d'autres, ravis de découvrir leur enseignant, leurs camarades, leur nouvelle classe... ainsi que toutes les activités qui les attendent cette année.

Le mois de septembre est aussi l'occasion pour toute la famille de prendre de bonnes résolutions : se (re)mettre au sport, s'investir dans une association, faire de nouvelles découvertes dans les rayons de la Médiathèque, se réserver des soirées culturelles... Tout-petits, enfants, ados, jeunes, familles, aînés... découvrez dans ce dossier tout ce qui vous attend pour cette rentrée.

UNE RENTRÉE EN GRAND pour les tout-petits

La Maison de la petite enfance, de la famille et de la parentalité a fait, elle aussi, sa rentrée, vous y trouverez :

- **Un espace d'accueil** pour vous apporter toutes les informations nécessaires sur les activités et les services proposés par la Ville, mais aussi sur les différents modes d'accueil.

- **Un relais petite enfance** pour préparer le projet d'accueil de votre enfant, accéder à la liste des Assistant(e)s Maternel(le)s Agréé(e)s et obtenir toutes les informations concernant les droits et devoirs de l'employeur (démarches administratives, contrat de travail...)

- **Un lieu d'accueil enfants-parents** inspiré du concept de "Maison Verte" initié par Françoise Dolto, qui s'adresse aux enfants accompagnés d'un adulte (papa, maman, grands-

parents...) et où les futurs parents sont les bienvenus. Il s'agit d'un espace de jeu, de détente, d'écoute, de parole, de rencontres et d'échanges en toute confidentialité.

- **Des actions de soutien à la parentalité** sous forme de rencontres ou d'ateliers parents-enfants (voir aussi p.9)
À venir :

> **Soirée parents sur le thème de l'attachement**

Mardi 19 septembre, à 19h, à la Maison de la Petite Enfance.

> **Théâtre forum "Moi j'éduque mon enfant comme ça... et vous ?"**

Jeudi 28 septembre, à 20h, à la Médiathèque.

> **Atelier enfant/parent KAI DINA**

Samedi 14 octobre, à 9h15 et à 10h15, à la Maison de la Petite Enfance (inscription gratuite sur le site de la Ville).



LES P'TITES MADELINES

9 rue des Gantois
maisondelapetiteenfance@
ville-lamadeleine.fr
03 20 12 21 67

RENTRÉE

génération !

LE PLEIN DE NOUVEAUTÉS pour les écoliers

TRAVAUX D'ÉTÉ, ÉCOLES PRÊTES POUR LA RENTRÉE !



La zone de terre centrale de la cour de l'école Kléber a été agrandie de 3 mètres de large de chaque côté.

Cette année, 1 946 écoliers ont fait leur rentrée dans les écoles publiques et privées madeleinoises.

Après deux mois de vacances, les petits Madeleinois ont retrouvé ou fait connaissance avec leur école, avec, pour certains quelques nouveautés :

- À l'école Kléber :

Dans le cadre de la poursuite du projet municipal de végétalisation des cours d'écoles, l'espace enherbé et planté au cœur de la cour a été agrandi. Le bitume a été détruit pour que soit créée une zone engazonnée de 3 mètres de large de chaque côté du terre-plein déjà existant.

Ce nouvel espace végétal de plus de 150 m² contribuera à la lutte contre les îlots de chaleur et favorisera aussi la biodiversité. Des arbustes et arbres y seront plantés à l'automne.

- À l'école Rostand :

Pendant les vacances, les agents des services techniques ont procédé au remplacement de faux-plafonds et à la

remise en peinture de quelques classes.

- À l'école Victor Hugo :

Durant l'été, les électriciens municipaux ont procédé, dans toutes les classes, au remplacement du système d'éclairage par des ampoules LED. Moins visible, mais tout aussi nécessaire, les canalisations d'eau potable ont été changées (voir aussi p.15).

- À l'école Gaston Leclercq :

Des nouvelles peintures ludiques ont été réalisées sur le sol de la cour, pour le plus grand bonheur des écoliers. Moins amusant, mais bien utile, les canalisations de chauffage des classes ont été remplacées.

Les vacances d'été sont toujours l'occasion pour la Ville d'effectuer des travaux dans les établissements scolaires. Cette année encore, ils ont permis d'améliorer le confort des petits (et grands) usagers, mais aussi de réaliser des économies d'énergie.



LA CANTINE À 1€

Initiée en novembre 2022, dans le cadre du "bouclier solidaire municipal", de manière à garantir un repas complet et équilibré par jour à chaque enfant issu de familles madeleinoises en difficulté, la cantine à 1€ est renouvelée pour cette année scolaire, pour les familles dont le quotient familial est inférieur à 310€. La mesure est désormais étendue aux familles madeleinoises dont le quotient est inférieur à 410€.

Interventions municipales **DANS LES ÉCOLES**

Outre l'enseignement des savoirs fondamentaux (lecture, écriture et calcul), les activités d'éveil s'épanouissent dans les écoles madeleinoises. Parallèlement au raisonnement et à la réflexion, le sens de l'observation, le goût de l'expérimentation, la sensibilité, les capacités motrices et l'imagination créatrice sont aussi développés grâce à différentes interventions pilotées par des agents municipaux :

SPORT :

Comme chaque année, les écoliers madeleinois bénéficieront de séances d'éducation physique et sportive et de natation (à partir de la grande section de maternelle) à raison d'1h30 environ par semaine.

Dans le cadre du programme national, "Savoir rouler à vélo", la Ville permet aussi aux CM2 de se former à l'usage du vélo au quotidien, en bénéficiant de séances théoriques et pratiques.

MUSIQUE :

Les interventions musicales se poursuivent dans l'ensemble des écoles maternelles et élémentaires.

Cette année encore, le conservatoire de musique à rayonnement communal proposera aux élèves de CP et CE1, de participer à l'élaboration d'un concert avec un quatuor à vent (flûte, hautbois, clarinette et cor) composé de professeurs du conservatoire. Les séances s'articuleront autour de la découverte des instruments et des œuvres interprétées, afin de développer la sensibilité et l'approche artistiques des élèves.

MÉDIATHÈQUE :

La médiathèque municipale propose un service dédié aux professionnels de l'enfance, qui permet notamment aux enseignants d'emprunter jusqu'à 35 documents pour une période de 2 mois. Des projets personnalisés sont aussi construits en partenariat avec les médiathécaires autour du livre, de la transmission du savoir, du numérique, de l'écrit et de la lecture.

La médiathèque accueille toutes les classes de maternelles et élémentaires pour des accueils découvertes ou des projets.

3 questions à **VIOLETTE MASSIET ZIELINSKI,** Adjointe, déléguée aux écoles

L'expérimentation de la collecte, du traitement et de la valorisation des biodéchets mise en place en septembre 2022 dans les écoles va-t-elle se poursuivre à la rentrée ?

Au cours de l'année scolaire dernière, la Ville a travaillé avec la société « Les Alchimistes » afin que les biodéchets issus de la production en cuisine et des restes des repas scolaires soient collectés, traités et valorisés en compost. Le dispositif s'est déployé progressivement, d'abord dans les écoles élémentaires, puis dans les écoles maternelles. Il concerne donc aujourd'hui toutes les écoles depuis plusieurs mois. L'expérience s'insère parfaitement dans le dispositif de lutte contre le gaspillage alimentaire (tri et pesée des déchets) initié auparavant dans nos cantines scolaires ; elle a été bien accueillie par les élèves, qui appliquent parfaitement les consignes de tri. Cette expérimentation, unique dans la métropole

lilloise, ayant porté ses fruits et atteint ses objectifs, le partenariat entre la Ville et « Les Alchimistes » sera reconduit pour l'année scolaire 2023/2024. Ainsi, depuis une année déjà, la Municipalité anticipe l'obligation légale de tri à la source des biodéchets au 1er janvier 2024.

Du 1er septembre 2022 au 7 juillet 2023, ce sont 11 438 kg de biodéchets qui ont été récoltés puis valorisés, et produit pas moins de 2 066 kg de compost.

D'autres expérimentations seront-elles mises en place au cours de cette année scolaire ?

La Municipalité envisage d'expérimenter, là où cela peut s'avérer pertinent des "rues scolaires". Cela consiste à fermer temporairement la rue à la circulation automobile, pour sécuriser et apaiser l'accès à une école au moment des entrées et sorties.

Une autre mesure, liée cette fois au tabac, sera aussi expérimentée au

cours de cette année scolaire avec l'installation d'espaces sans tabac autour des écoles de la ville. Cette initiative fait suite à la signature d'une convention avec la "Ligue contre le cancer".

Où en est la végétalisation des cours d'écoles ?

D'importants travaux de végétalisation avaient été réalisés l'été dernier à l'école Victor Hugo : la terre a remplacé le bitume sur un espace de 600 m² sur lequel les services espaces verts de la Ville ont semé de l'herbe et planté arbres et arbustes. De plus, des bacs de plantations ont été installés dans les écoles qui n'avaient pas encore été dotées de carrés potagers, permettant ainsi à l'ensemble des élèves de pouvoir s'adonner aux activités de jardinage. Dans cinq écoles, ont été plantés de nouveaux arbres à l'automne dernier. L'automne est en effet la saison propice aux plantations, d'autres plantations sont encore prévues pour



Violette Massiet Zielinski, Adjointe déléguée aux écoles, visite traditionnelle chacune d'elles à l'occasion de la rentrée scolaire.

cet automne à venir.

À l'école du Moulin Alphonse Daudet, un accès a été créé dans la cour pour permettre aux enfants de profiter librement d'un jardin attenant à celle-ci. Dans cette école et à l'école Anne Frank, des bancs ont été fabriqués et installés autour des arbres afin que les élèves puissent profiter de leur ombre et de leur fraîcheur en toute quiétude.

Enfin, cet été, c'est la cour de l'école Kléber qui a fait l'objet d'un important chantier pour agrandir l'espace enherbé et planté en son cœur.

UNE RENTRÉE ACTIVE pour la jeunesse !

Toute l'équipe du Point Information Jeunesse vous attend de pied ferme pour vous accompagner dans vos démarches et projets au quotidien : emploi formation, santé, loisirs, vie pratique, vacances...

Le PIJ est ouvert à tous les jeunes de 11 à 30 ans et propose de nombreux dispositifs :

- ARGENT DE POCHE

Ce dispositif s'adresse aux jeunes de 16 et 17 ans. En contrepartie de petites missions d'une durée de 3h30 au sein des services municipaux, ils bénéficient d'une gratification de 30€ (15€ en espèces et 15€ en carte cadeau). Voir aussi p.8

- BAF/BAFD

Le PIJ accompagne financièrement les jeunes dans leur formation Bafa (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) et Bafd (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur).

- DÉCROCHE TON PERMIS

La Ville aide les jeunes à financer leur permis de conduire. En échange, le jeune s'engage à passer le code dans les 6 mois et la conduite dans les 12 mois à compter de son inscription



dans l'une des auto-écoles partenaires, et à réaliser 40 heures au total auprès d'une association madeleinoise ou de la mairie.

- LAURÉATS DE LA JEUNESSE

Afin de récompenser le travail et l'investissement des jeunes dans leur réussite scolaire et les encourager à toujours donner le meilleur d'eux-même, la Ville offre chaque année, aux diplômés madeleinois ayant décroché la mention "très bien" au brevet ou au baccalauréat, un chèque culture d'une valeur de 50€.

Une raison de plus de se plonger dans ses cours dès la rentrée, en prévision des épreuves de fin d'année.

- FORMATION PREMIERS SECOURS

La formation PSC1 permet d'acquérir les compétences nécessaires à l'exécution d'une action citoyenne d'assistance à personne, en réalisant les gestes élémentaires de secours. La Ville organise gratuitement des sessions de formation à destination des Madeleinois de 11 à 30 ans. Prochaine session : le 7 octobre (voir p.8).

- SELF-DÉFENSE

Le Point Information Jeunesse propose aux Madeleinoises de 13 à 35 ans de participer à des ateliers de self-défense gratuitement. Reprise des ateliers à partir du 21 septembre (voir p.8).

POINT INFORMATION JEUNESSE

12 rue du Moulin

Ouverture les lundis et mercredis de 9h à 12h et de 14h à 17h, les mardis et vendredis de 9h à 12h et les jeudis de 14h à 18h.

Renseignements :

03 28 52 66 90

informationjeunesse@ville-lamadeleine.fr

LA RENTRÉE AU CENTRE MOULIN

Le Centre Moulin ados accueille les Madeleinois de 11 à 17 ans.

Chaque mercredi après-midi pendant la période scolaire, des activités sont proposées aux jeunes. Au programme des après-midis à venir : cuisine, jeux de société, jardinage, sport...

Le Centre Moulin propose également des ateliers intergénérationnels. Des animations à partager en famille, le samedi matin. Le prochain "samedi en famille" se déroulera samedi 16 septembre, de 9h à 11h30, autour du jardinage. Inscription en ligne sur le site de la ville.

Renseignements :

03 28 52 60 08

centre-moulin@ville-lamadeleine.fr

SÉNIORS, des journées bien remplies !

Ils se donnent rendez-vous à la piscine ou au Tai-Chi, ils jouent, stimulent leur mémoire, font de la marche nordique, tricotent ou s'entraînent pour les défis Aînérgiques... Bref, les seniors madeleinois ont un emploi du temps bien rempli !

Toute l'année en effet, la Ville propose des ateliers loisirs, des activités sportives et culturelles, ou des animations qui permettent de sortir du quotidien, d'avoir une activité, de partager des moments de convivialité et de rencontrer d'autres personnes.

Tous vos rendez-vous de rentrée :

- Goûter et jeux de société

Mercredi 27 septembre, de 14h à 16h, à la salle Malraux, rue Guynemer.

- Semaine bleue

Du lundi 2 au samedi 7 octobre

Conférence sur la sécurité routière, défis Aînérgiques, salon seniors, repas des aînés... de nombreuses activités vous sont proposées.

Voir le détail p.8.

- Ciné-soupe, projection de films courts

Mercredi 11 octobre, de 11h à 12h30, à la Chaufferie Huet, rue du Pré Catelan.

Les activités sportives et de loisirs ont repris depuis le 11 septembre. Pour les retardataires, il reste quelques places dans les ateliers mémoire, jardin pédagogique et tricot. Il est encore temps de vous y inscrire.

Pour les nageurs, la piscine municipale réserve un créneau pour les aînés, chaque jeudi, entre 14h et 16h.

Pensez aussi à emprunter gratuitement la navette municipale pour vous rendre sur les différentes animations, au marché et, chaque premier mardi du mois, au nouveau cimetière (prochain départ le mardi 3 octobre). Pour utiliser ce service, contactez le service aînés.

Renseignements et inscriptions :

Service aînés au 03 20 12 21 62

service-aines@ville-lamadeleine.fr



Ciné-soupe, à la Chaufferie Huet mercredi 11 octobre, à 11h

TOUTES GÉNÉRATIONS

JEUNES MADELEINOIS, LA VILLE VOUS ACCOMPAGNE !

Par le biais de son Point Information Jeunesse, la Municipalité accompagne les jeunes madeleinois dans de nombreux domaines. Pour tout renseignement, rendez-vous au Point Information Jeunesse (12 rue Moulin) ou contactez-le au 03 28 52 66 90 / informationjeunesse@ville-lamadeleine.fr L'équipe se tient à votre disposition pour vous aider dans vos démarches !



REPRISE DES ATELIERS DE SELF-DÉFENSE

Les ateliers de self-défense à destination des Madeleinois de 13 à 35 ans reprennent le jeudi soir dès le mois de septembre ! Rendez-vous sur le site internet de la Ville pour vous inscrire gratuitement à un ou plusieurs créneaux : 21 septembre, 5 octobre, 19 octobre, 16 novembre, 30 novembre, 14 décembre.

Les ateliers se déroulent à la petite salle Gantois, rue du Parc (accès depuis la rue de Flandre).



DISPOSITIF ARGENT DE POCHE

Le dispositif "Argent de poche" s'adresse aux Madeleinois de 16 et 17 ans. En contrepartie de petites missions (décoration, inventaire, archivage, amélioration du cadre de vie...) d'une durée de 3h30 au sein des services municipaux, les jeunes bénéficient d'une gratification de 30€ (15€ en espèces et 15€ en carte cadeau).

Les prochaines missions se dérouleront durant les vacances d'automne, les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 6 octobre.



SESSIONS PSC1

Afin de se former aux gestes qui sauvent, le Point Information Jeunesse propose aux Madeleinois de 11 à 30 ans, deux sessions par an de formation "Prévention et Secours civiques de niveau 1" (PSC1). **La prochaine session se déroulera le samedi 7 octobre de 8h45 à 17h30. Inscrivez-vous gratuitement sur le site internet de la Ville.**

Semaine bleue : des temps forts dédiés aux séniors !

Organisée chaque année durant le mois d'octobre (du 2 au 7 octobre), la semaine bleue est un temps dédié aux aînés. Découvrez le programme madeleinois :

● **Conférence sur la sécurité routière (en partenariat avec le CLIC relais Autonomie) :** lundi 2 octobre de 14h à 16h (sur inscriptions) à l'auditorium de la Médiathèque. Cette conférence s'adresse aux cyclistes, piétons et automobilistes.

● **Défis ainérgiques,** mardi 3 octobre de 14h à 16h30 (sur inscriptions), à la salle Malraux. Les aînés de La Madeleine s'affronteront lors de défis. Venez jouer ou encourager votre équipe !

● **Salon séniors,** jeudi 5 octobre de 10h à 17h (accès libre), au Complexe sportif du Romarin.

Associations locales, services de la Ville dédiés aux séniors et entreprises privées seront présents pour répondre à toutes les questions et renseigner les séniors sur les thématiques suivantes : loisirs, santé, droit, patrimoine, retraite, habitat/logement et services à la personnes.

- Les aînés volontaires pourront également participer à un défilé de mode qui se déroulera dès 14h30 (une réunion d'information pour les séniors volontaires se déroulera le 22 septembre au château Dufour, sur inscriptions).

- Des démonstrations de Tai-chi seront proposées à 10h30, 13h30 et 15h15, ainsi que de la gym séniors à 14h et 16h.

- Une tombola sera organisée en partenariat avec l'Union des Commerçants, des Artisans et des Professionnels de La Madeleine, le tirage au sort sera réalisé à 16h. Une restauration sera proposée sur place par l'ACOLJAJQ.

Vous avez besoin d'un moyen de transport pour vous rendre au salon ? La navette de La Madeleine vous y emmène ! Réservez votre place auprès du service aînés avant le 27 septembre.

● **Repas des aînés,** samedi 7 octobre de 12h à 18h (sur inscriptions du 11 au 22 septembre), au restaurant scolaire Kléber. Ce repas dansant convivial, en présence de l'orchestre "Lilie et les gamins de Paris" est offert par la Ville aux Madeleinois de plus de 65 ans.



Défis ainérgiques

INSCRIPTIONS GRATUITES ET RENSEIGNEMENTS AUPRÈS DU SERVICE AÎNÉS : 03 20 12 21 62

“Moi j'éduque mon enfant comme ça... et vous ?”

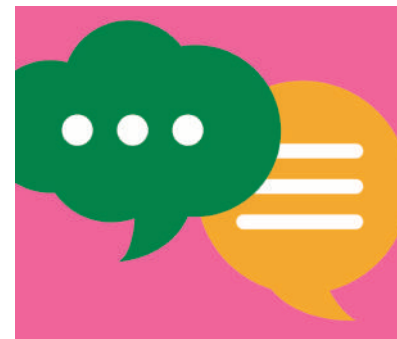
Un théâtre-forum 100% dédié aux parents

Chaque année, la Maison de la Petite Enfance, de la Famille et de la Parentalité propose une soirée spéciale exclusivement dédiée aux futurs parents et aux parents de jeunes enfants.

Cette année, l'établissement municipal organise un théâtre forum, dans le cadre du dispositif “Réseau d'écoute, d'Appui et d'Accompagnement à la Parentalité”.

Cet évènement interactif qui se déroulera le jeudi 28 septembre permettra d'échanger et de faire émerger différentes réflexions autour de la parentalité par le biais de saynètes avec la Compagnie “L'échappée Belle”.

**Théâtre forum réservé aux parents d'enfant(s) de moins de 4 ans ou aux futurs parents.
Jeudi 28 septembre à 20h (ouverture des portes à 19h45) à l'auditorium de la Médiathèque.
Gratuit sur inscription en ligne sur le site internet de la Ville.**



Toute l'année : DES ATELIERS PARENTS-ENFANTS !

La Maison de la Petite Enfance propose régulièrement des ateliers parents/enfants. Ces temps dédiés sont l'occasion de partager des moments de plaisir hors du quotidien avec son enfant.

● **Atelier “Flocontine” proposé les samedis 23 septembre à 9h30 ou 10h30 et le mercredi 29 novembre à 9h30 ou 10h30.** Atelier spectacle animé par Florence Bouve, comédienne de la compagnie Flocontine, autour du livre jeunesse et des histoires.

● **Atelier “Kai Dina” le samedi 14 octobre à 9h15.** Atelier d'éveil musical animé par Dany et Philippe.

● **Cycle de motricité libre enfant/parent qui débutera le lundi 6 novembre à 19h par une soirée d'information.** Ces ateliers seront animés par Anne Benezech, psychomotricienne.



Scannez le QR-code afin de retrouver tous les évènements liés à la petite enfance organisés par la Ville et inscrivez-vous y gratuitement !

LES PETITS MADELEINOIS EN SELLE AVEC L'ÉCOLE DE VÉLO !

Le club cycliste et association sportive “La Pédale Madeleinoise”, met en place pour cette nouvelle année scolaire une école de vélo, réservée aux enfants dès 6 ans, en partenariat avec le Département du Nord. Les petits Madeleinois y bénéficieront de cours d'apprentissage permettant de gagner en autonomie, en toute sécurité.

VOUS ÊTES INTÉRESSÉS POUR INSCRIRE VOTRE ENFANT ?

Contactez le 06 26 05 55 12 ou rendez-vous les lundis soir de 18h30 à 20h au local de l'association au 77 rue de la Paix, dès le lundi 11 septembre.



REPAS DES ANCIENS COMBATTANTS

le 11 novembre

Chaque année, à l'occasion des commémorations du 11 novembre, date de l'armistice de la Première Guerre mondiale, la Ville de La Madeleine offre un repas aux anciens combattants. Ces derniers recevront un courrier les invitant à s'inscrire. Plus d'informations au 03 20 12 21 64.

La Ville propose aux Madeleinois de plus de 55 ans des ateliers gratuits « Bien chez soi » sur la thématique de l'aménagement et de l'adaptation du logement, en partenariat avec “SOLiHA” (Solidaires pour le logement). Retrouvez toutes les informations en page 20.

Flash

En juin dernier, les élus dont le mandat s'est achevé en 2020 étaient invités à se réunir à l'Hôtel de Ville, à l'occasion d'une cérémonie d'hommage qui leur était dédiée. Cette dernière n'avait pas pu être organisée au moment de l'installation du Conseil Municipal qui s'était alors déroulée en pleine crise sanitaire.

Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine, a tenu à rendre hommage et à remercier l'ensemble des élus sortants pour leur dévouement et leur disponibilité, en remettant à chacun la Médaille de la Ville. Le mandat dernier a aussi été marqué par la disparition de figures du Conseil Municipal : Christian Janssens, 1^{er} Adjoint délégué aux solidarités (décédé en janvier 2018),

et Janine Dhollande, conseillère municipale (décédée en février 2020), sans oublier naturellement Claude Jegou, Adjoint délégué à l'urbanisme, décédé quant à lui en janvier 2023. En hommage à ce dernier, une plaque a été posée dans la salle du conseil de l'Hôtel de Ville, à la place où l'élu a siégé jusqu'en 2020. Cette plaque a été dévoilée à l'occasion de la cérémonie, par son épouse, Patricia Jegou, et Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine. "Tous les trois avaient en commun l'attachement à notre commune. Ensemble, ils continuent de veiller sur La Madeleine", s'est notamment exprimé Monsieur le Maire.



Les élus dont le mandat s'est achevé en 2020 réunis et mis à l'honneur par Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine.



Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine, et Patricia Jegou dévoilant la plaque en hommage à Claude Jegou, dans la salle du conseil de l'Hôtel de Ville, à la place où l'élu a siégé de 1995 à 2020, aux côtés de Christian Janssens disparu quant à lui en 2018.



ONT VU LEUR MANDAT S'ACHEVER EN 2020 :

Jasmine Menneveux Amice, Marie-Anne Bertin, Jean-Claude Beurrier, Marguerite Chassaing, Alain Duquesnoy, Maryse Garit, François Hennef, Claude Jegou, Nicole Lalain, Josiane Lhomme, Michèle Olivier, Marie Roquette, Anne Soubrier, Martine Van Damme, Christelle Wery, .

BIENVENUE À LA MADELEINE !

Comme chaque année, la Ville de La Madeleine accueille ses nouveaux habitants, lors d'une cérémonie de bienvenue, organisée avec le Syndicat d'Initiative.

Ce temps fort est l'occasion de se rencontrer et d'échanger, mais aussi de découvrir : les activités sportives, culturelles et les animations organisées à La Madeleine, les nombreuses associations, la diversité des commerces, les

équipements municipaux, les parcs et jardins de la ville, les aides municipales à destination des habitants... tout ce qui vous sera utile pour débiter votre nouvelle vie dans votre nouvelle ville !

La cérémonie se déroulera à l'Hôtel de Ville, le vendredi 29 septembre, à 18h30. Pour y participer, inscrivez-vous en ligne, sur le site de la Ville, jusqu'au dimanche 1^{er} octobre.

VOS RENDEZ-VOUS CITOYENS

Vendredi 29 septembre

Permanence de M. le Maire

De 17h30 à 19h30 à la Mairie.

Vendredi 22 septembre

Tchat en ligne avec M. le Maire

De 18h30 à 19h30 sur le site de la Ville : www.ville-lamadeleine.fr

Lundi 25 septembre à 18h

Hommages aux Harkis et aux autres membres des formations supplétives

Dépôt de gerbes au Monument aux Morts parc de Lattre de Tassigny, avec la participation des porte-drapeaux des associations madeleinoises.

Samedi 30 septembre

Chantier citoyen

RDV à 10h devant le bistrot du Romarin, 104 avenue de la République.

Les chantiers citoyens ont lieu le dernier samedi du mois.

Samedi 7 octobre

Balade urbaine dans le quartier de la Nouvelle Madeleine

RDV à 9h devant la boulangerie "Au Maître du Pain", rue Jeanne Maillotte.

PENSEZ À PAVOISER

La Ville de La Madeleine invite chaque Madeleinois qui le souhaite à pavoiser son lieu d'habitation avec un drapeau tricolore, notamment lors des différentes manifestations patriotiques.

Vous souhaitez recevoir un drapeau et être alerté des dates de pavoisement selon le calendrier commémoratif ?

Effectuez une demande auprès de la mairie à l'adresse : pavoisement@ville-lamadeleine.fr

La Madeleine autrefois...

LA PLACE DES FUSILLÉS ET DES DÉPORTÉS

Le premier cimetière de la Ville de La Madeleine se trouvait autrefois à l'emplacement actuel de la place des Fusillés et Déportés, et ce jusqu'en 1905.

La place fut aménagée en 1910 et adopta dans un premier temps le nom de Victor Hugo. C'est le 25 juin 1919 que le Conseil Municipal décida de l'installation d'un marché, après avoir pavé le site.

Après la Première Guerre mondiale, c'est à cet endroit qu'était installé le monument aux morts de la Ville, érigé en 1923. Ce dernier a été séparé en deux après la Seconde Guerre mondiale. Une partie se trouve à présent dans l'ancien cimetière et l'autre dans le parc de Lattre de Tassigny.

L'école Edmond Rostand, située au niveau de la place, a été inaugurée en 1925. À cette époque, elle accueillait exclusivement des filles.

La place prend le nom de place des Fusillés et des Déportés en 1946, en hommage aux déportés madeleinois de la Seconde Guerre mondiale.

Durant la période des Trente Glorieuses, les constructions de logements autour de la place se multiplièrent, ce qui engendra des problématiques de stationnement. Pour y faire face, l'actuel parking a été aménagé en 1964.

Enfin, la halle de la place d'une superficie de 1 200 m², qui servait auparavant de salle de sport pour le Lycée Valentine Labbé, a été récupérée par la Ville et installée en 1994.

Prochainement, la place, aussi communément appelée "place du marché", commencera une nouvelle vie, avec l'aménagement du projet "Cœur de Ville" (voir ci-contre).



Le marché et l'ancienne Gendarmerie en 1923 (Archives municipales de La Madeleine, Fonds Christian Janssens)

LE PROJET CŒUR DE VILLE

De septembre 2017 à janvier 2018, animée par la volonté de co-construire le devenir du "Cœur de Ville", la Ville a lancé un appel à idées à destination des Madeleinois. Cette consultation, rythmée par de nombreux rendez-vous, a permis de définir le "Cœur de Ville idéal" pour les Madeleinois. Trois concepts d'aménagement différents, émanant des idées recueillies, ont ensuite été soumis au vote direct des habitants. Le projet "Le Lien" a rassemblé le plus de votes. Les premiers travaux d'aménagement devraient débuter en 2024.

Pour redécouvrir le projet, rendez-vous sur le site internet : www.coeurdeville.ville-lamadeleine.fr

INFOS CIMETIÈRES



> NOUVEAUX CAVURNES AU NOUVEAU CIMETIÈRE

Pour s'adapter à une demande grandissante, la Ville de La Madeleine a décidé d'aménager 22 nouveaux cavurnes, s'ajoutant aux 36 déjà existants, dans le nouveau cimetière. Issu de la contraction des mots « caveau » et « urne », ce petit caveau est construit en pleine terre et peut accueillir jusqu'à 4 urnes cinéraires.

> AUTORISATION SPÉCIALE DE CIRCULATION

Le nouveau cimetière de La Madeleine est accessible aux véhicules des particuliers qui bénéficient d'une autorisation spéciale, accordée aux personnes à mobilité réduite et/ou âgées, incapables de se rendre à pied sur les sépultures de leurs proches.

Cette autorisation est délivrée par la mairie, via le service état-civil/cimetière, sur présentation d'un certificat médical, pour une durée de 2 ans et permet l'accès au cimetière le lundi de 9h à 16h30, le mercredi de 14h à 16h30 et le vendredi de 9h à 16h30, hors jours fériés.

Attention, pour des raisons de sécurité, les autorisations seront suspendues les 30, 31 octobre et 1^{er} novembre.

> INFOS PRATIQUES :

- Nouveau cimetière de La Madeleine, chemin de Wervicq à Marquette-Lez-Lille.
- Ancien cimetière de La Madeleine, rue du cimetière à La Madeleine.

Accès du 1^{er} avril au 1^{er} novembre de 9h à 18h et du 2 novembre au 31 mars de 9h à 17h.

Renseignements auprès du service État civil : 03 20 12 79 77

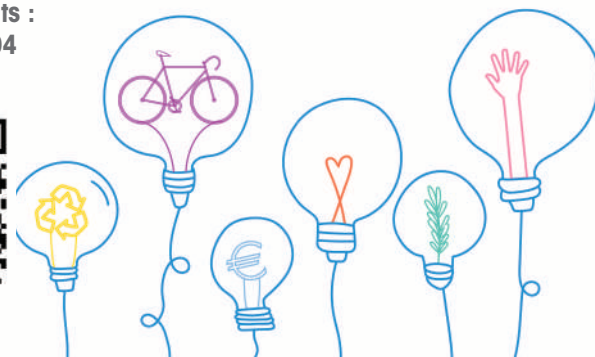
3^{ÈME} BUDGET PARTICIPATIF

Dernière ligne droite pour déposer votre projet

Fort du succès des deux précédentes éditions, la troisième édition du budget participatif attend vos propositions.

Vous n'avez pas encore déposé votre projet ? Vous avez jusqu'au 30 septembre pour le faire : en ligne, sur le site internet de la Ville dédié (www.budgetparticipatif.ville-lamadeleine.fr) ou en version papier à l'aide de l'urne à disposition au niveau du hall de l'hôtel de Ville.

Renseignements :
03 20 12 79 94



CULTURE ET SORTIES

Samedi 16 et dimanche 17 septembre JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE



La 40^{ème} édition des Journées Européennes du Patrimoine aura lieu les samedi 16 et dimanche 17 septembre, sur les thèmes "Patrimoine vivant" et "Patrimoine du sport".

Balade à vélo

Samedi 16 septembre

Enfourchez votre vélo pour une balade commentée, à la découverte des équipements sportifs de la Ville. Un gilet fluorescent sera remis à chaque participant.

Rendez-vous à la mairie à 10h30 pour la première balade et à 11h30 pour la seconde.

Inscriptions en ligne sur le site internet de la Ville.



Conservatoire de musique

Samedi 16 septembre

> De 14h à 15h30 : visite et parcours découverte des instruments et des pratiques musicales proposés par le Conservatoire municipal de musique.

> De 15h30 à 16h : moment musical avec le quatuor de clarinettes.

**Inscriptions : 03 20 31 24 23
conservatoire@ville-lamadeleine.fr**



Château Dufour

Samedi 16 septembre

Découvrez l'histoire méconnue du Château Dufour en participant à une visite commentée, avec le Syndicat d'Initiative.

Deux visites sont proposées à 10h et à 15h (rendez-vous 15 minutes avant), au 117 rue du Général de Gaulle.

**Inscriptions : 03 20 74 32 35
silamadeleine@wanadoo.fr**



Caserne des pompiers

16 et 17 septembre

Les pompiers de La Madeleine vous ouvrent les portes de leur caserne, rue Jeanne Mailotte, de 10h à 12h et de 14h à 17h.

Au programme : présentation des véhicules, des tenues d'intervention ainsi que du matériel, visite de la caserne, exposition, initiation aux gestes qui sauvent, animations pour les enfants, petite restauration et stand d'information. Un challenge sportif sera aussi organisé afin de collecter des fonds pour l'œuvre des pupilles des sapeurs-pompiers.

Informations : 03 20 21 95 50



Exposition sur le patrimoine sportif madeleinois

Dans le cadre du thème de ces Journées Européennes du Patrimoine et en complément de la balade à vélo commentée (voir ci-dessus), **une exposition sur l'histoire des complexes sportifs de la Ville sera visible à l'Hôtel de Ville, du 11 au 16 septembre, aux horaires d'ouverture de la mairie.**



QUARTIER LIBRE SUR LE GRAND BOULEVARD

À vélo, trottinette, rollers, en skate, à pied... profitez de la voie centrale du Grand Boulevard sans voiture, à La Madeleine, de Romarin à Botanique, **le dimanche 1^{er} octobre, de 9h à 13h.**

Sur l'artère libérée des voitures, vous trouverez : un parcours d'initiation aux rollers (avec Ride on Lille) ainsi qu'un mini skate-park avec prêt de skateboard, trottinettes freestyle et BMX.

En ce jour de lancement de la campagne d'"OCTOBRE ROSE", la Ville, l'UCAP et le commerce "Au Cœur des Femmes" vous invitent à vous vêtir d'une touche de rose. Toutes les infos p.19

PARCS ET JARDINS EN FÊTE

Pour la 3^{ème} année consécutive, la Ville de La Madeleine anime ses parcs et jardins le temps d'un dimanche riche en découvertes et animations ! Sport, musique, transition écologique... et bien d'autres surprises seront au programme du dimanche 17 septembre.



> AU JARDIN PÉDAGOGIQUE, rue Carnot, de 9h à 12h :

- Animations pour les tout-petits, de 1 à 3 ans, qui pourront profiter d'un espace sensoriel et de motricité animé par la Maison de la Petite Enfance, ainsi que d'un atelier jardinage et éveil à la nature avec l'association "Magdeleine jardine".

- Initiation au compostage avec un maître composteur. Apprenez à composter chez vous (lombricomposteur ou composteur individuel) ou dans les parcs (composteurs collectifs).

> AU PARC ALPHONSE JUIN, rue Gambetta, de 10h à 17h :

- Balades à poney. Venez rencontrer, caresser, nourrir et vous promener avec les poneys du Poney Club Bois des Dames de Bruay-la-Buissière.

- Parties de pétanque avec l'association "Les amis de la pétanque".

> AU JARDIN ÉDOUARD FICHAUX, rue Saint Charles, de 14h30 à 17h30 :

- Jeux en bois mis à votre disposition toute l'après-midi.

> AU PARC MALRAUX, rue Guynemer, de 10h à 18h :

- Biodiversité à l'honneur. Venez à la

rencontre de l'association des "Jardins Familiaux Madeleinois", découvrez également l'apiculture, les animaux de la ferme pédagogique et bénéficiez de conseils de la "Ligue pour la Protection des Oiseaux" pour préserver la biodiversité dans votre jardin.

- De 10h à 12h, concert de l'ensemble de musique madeleinois "Les Bals à Blanck".

- De 15h à 16h, concert de l'Orchestre d'Harmonie de La Madeleine.

> AU SQUARE DU TISSAGE, rue du Pré Catelan, de 14h30 à 17h30 :

Rencontre avec les artistes madeleinois qui déploieront l'étendue de leur talent devant vos yeux.

> AU PARC SAINT VITAL, rue de Berkem :

- De 14h30 à 17h30, initiation aux arts du cirque et fabrication de balles de jonglage.

- Départs de déambulations musicales à 14h30 (vers le square du Tissage), à 15h30 (vers le jardin des 4 saisons) et à 16h30 dans le parc Saint Vital, avec les "Zappeurs" de la Compagnie "L'Âme Strong".

> AU PARC ANNE FRANK, rue du Maréchal Foch, de 14h à 17h :

Activités sportives avec des ateliers de self-défense proposés par le Lille Omnisports Fivois Lutte et des cours de Tai-Chi avec l'association Karenza. Une structure gonflable sera aussi mise à disposition des enfants.

> AU PARC BOTANIQUE, rue Gay Lussac, de 14h à 18h :

Parcours de mini-golf pour tester le swing de toute la famille.

> AU JARDIN DE LA MÉDIATHÈQUE, rue Gambetta, de 10h à 12h et de 14h à 17h :

Ateliers pour petits et grands : lectures à voix haute, arts plastiques...

> AU JARDIN DES 4 SAISONS, rue du Général Koenig, de 14h à 17h :

Ateliers sportifs proposés par le services des sports de la Ville. L'occasion aussi de s'essayer au "bubble foot" (football dans des bulles gonflables).

> AU PARC DE LATTRE DE TASSIGNY, rue du Général de Gaulle, de 14h à 18h :

Jeux de kermesse animés par le centre social ACoLJAQ Christian Janssens (échasses urbaines, hoverboard...).

> AU PARC YVONNE ABBAS, rue du Jardin de l'Arc, de 14h à 17h :

- Ateliers autour de la transition écologique proposés par la Ville, et sensibilisation à "la fresque du climat".

- Stands de sensibilisation et de réparation de vélo tenus par la Métropole Européenne de Lille, l'association ADAV - Droit au Vélo et l'association Bicycl'up.

- Vélos originaux et spectaculaires proposés par l'association "Le Grand Huit" pour tester votre habileté et votre équilibre : grand bi, strano, tandem inversé, microbike...

> VISITE DU PATRIMOINE ARBORÉ de 9h30 à 12h30, départ du Jardin Pédagogique (rue Carnot), arrivée au Parc Malraux (rue Guynemer).

Partez à la découverte de la richesse du patrimoine arboré madeleinois, lors d'une balade commentée à travers les différents parcs de la Ville. À la fin de la visite, participez à la plantation d'arbres fruitiers.

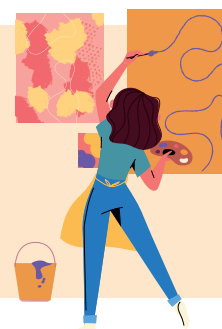
ACCÈS LIBRE

PORTES OUVERTES DES ATELIERS D'ARTISTES

La prochaine édition des "Portes ouvertes des ateliers d'artistes", organisée par le Département du Nord, se déroulera les vendredi 6, samedi 7 et dimanche 8 octobre. L'occasion, pour de nombreux artistes, de

présenter leurs créations à un large public.

Retrouvez l'ensemble des exposants sur le site : www.poaalenord.fr





CORNEBIDOUILLE

SPECTACLE FAMILIAL

Quand il était petit, Pierre ne voulait pas manger sa soupe. "Tu sais ce qui arrive aux petits garçons qui ne veulent pas manger leur soupe ?" lui disait son père, "Eh bien, à minuit, la sorcière Cornebidouille vient les voir dans leur chambre, et elle leur fait tellement peur que le lendemain, non seulement ils mangent leur soupe, mais ils avalent la soupière avec !"

Pierre s'en fichait. Il ne croyait pas aux sorcières. Mais une nuit, à minuit, dans la chambre de Pierre, la porte de l'armoire s'entrouvrit et Cornebidouille fit son apparition. Les peurs de Pierre se cristallisent ainsi autour d'une soupière qui prend bientôt la forme d'une sorcière au verbe haut et à la rime facile. Polymorphe, elle grandit, rapetisse, se transforme en potiron, ou même se dédouble au gré de l'imagination de Pierre...

Par la compagnie "Le Poulcailler"

MERCREDI 4 OCTOBRE
À 16H30 À LA CHAUFFERIE HUET
À partir de 4 ans.
Plus d'infos : 03 20 12 44 43 ou
chaufferiehuet@ville-lamadeleine.fr
GRATUIT sur réservation :
www.ville-lamadeleine.fr

ÇA SE PASSE À LA MÉDIATHÈQUE... OUVREZ VOS AGENDAS !

> **MON PREMIER JEU VIDÉO**
Samedi 23 septembre à 10h30 et 15h
À partir de 5 ans

Atelier parent-enfant d'initiation aux jeux vidéo. Temps d'échange suivi d'explications pratiques et de la découverte de jeux simples et amusants adaptés aux débutants.

> **CINÉ CLUB**
Mardi 26 septembre à 19h
À partir de 12 ans

Projection cinéma suivie d'un temps d'analyse filmique.

> **LIVE ENTRE LES LIVRES**
Vendredi 29 septembre à 19h30

Parce qu'il n'y a pas que dans les salles de concert que les notes

résonnent, avec "Live entre les Livres", les artistes régionaux investissent les médiathèques.

La chanteuse "Na !" a l'art de raconter beaucoup avec peu de mots. Elle propose des sonorités folks qu'elle accompagne de vocalises étonnantes, d'onomatopées et de son style, bien à elle. "Na !" fait vibrer son violoncelle et son public avec.

En partenariat avec l'association Dynamo

> **TOURNOI DE JEU VIDÉO :**
TONY HAWK PRO SKATER
Lancement mardi 3 octobre à 17h
À destination des ados.

Mettez vos casques et sortez les planches à roulettes en octobre le tournoi Tony Hawk's débarque à la

Médiathèque ! Une séance spéciale dédiée au tournoi est aussi proposée le mercredi 4 octobre de 15h30 à 17h.

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE
03 59 09 59 09
mediatheque@ville-lamadeleine.fr
www.mediathequelamadeleine.fr

72 rue Gambetta

Horaires d'ouverture :
Mardi de 14h à 19h
Mercredi, vendredi, samedi
de 10h à 18h

Inscriptions gratuites aux activités
sur le site internet de la Ville

INLAND VOYAGE

Lecture-spectacle

Le spectacle de rentrée de la Chaufferie Huet vous invite à un voyage en canoë sur les rivières du Nord. Cette lecture évoque le récit de l'écrivain écossais Robert Louis Stevenson qui navigua le long de la Sambre et de l'Oise en 1876. Alternant moments drôles, contemplatifs et dramatiques, ce voyage en musique vous promet des découvertes inattendues, révélées par la projection de photographies.

VENDREDI 22 SEPTEMBRE
À 19H30 À LA CHAUFFERIE HUET
À partir de 9 ans.
Plus d'infos : 03 20 12 44 43 ou
chaufferiehuet@ville-lamadeleine.fr
GRATUIT sur réservation :
www.ville-lamadeleine.fr

Par Light Motiv / Textes et interprétations : Hervé Leroy et Jean-Philippe Mailliez / Création sonore et musicale : Timothée Couteau / Photographies : Quentin Pruvost.



BLOG-NOTES

SEPTEMBRE

Jeudi 21 septembre

Journée à Calais

Mini croisière fluviale, déjeuner et visite commentée à la "Cité de la Dentelle et de la Mode".

Renseignements et inscriptions auprès du SI au 03 20 74 32 35

Jeudi 28 septembre

Portes ouvertes au CILAC

Le club informatique CILAC réunit des membres désirant débiter ou se perfectionner sur matériels Apple.

Infos : www.cilaclamadeleine.org

Du 30 septembre au 2 octobre

Cirque Achille Zavatta

Le cirque Achille Zavatta s'installera sur la place du marché du 30 septembre au 2 octobre. Sous la direction de Teddy Dubois, jongleurs, acrobates, clowns, contorsionnistes, magiciens... vous présenteront leurs nouveaux numéros de cirque !

Infos : 06 61 02 19 74

OCTOBRE

Jeudi 19 octobre

Après-midi à Flers-en-Escrebieux

Visite de l'atelier du ivre d'art et de l'Estampe.

Renseignements et inscriptions auprès du SI au 03 20 74 32 35

CONCOURS DE NOUVELLES

"10"

Pour célébrer les 10 ans de la Médiathèque, anniversaire qui approche à grands pas, vous êtes invités à prendre votre plus belle plume pour participer au **concours de nouvelles organisé à cette occasion, autour du chiffre "10"**.

Le concours est ouvert jusqu'au 18 décembre 2023.

Règlement et informations sur :
www.ville-lamadeleine.fr



Venez déguster des films courts qui vous transporteront dans de délicieuses aventures en compagnie de personnages drôles et touchants ! Un moment de découverte et d'échanges à partager en toute convivialité autour d'un délicieux bol de soupe !

MARDI 10 OCTOBRE
À 19H30 À LA CHAUFFERIE HUET
À partir de 8 ans.

GRATUIT sur réservation :
www.ville-lamadeleine.fr

TOUR DES CHANTIERS ESTIVAUX

CADRE
DE
VILLE

La période estivale est propice aux petits et gros travaux dans les équipements municipaux et les espaces extérieurs. Les services municipaux et les entreprises prestataires de la Ville, sont ainsi restés mobilisés cet été afin de réaliser des travaux d'entretien, d'amélioration et de rénovation. À cette occasion, Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine, a réalisé son traditionnel tour des chantiers de La Madeleine, à vélo, en compagnie de Mathieu Neau, directeur des services techniques.

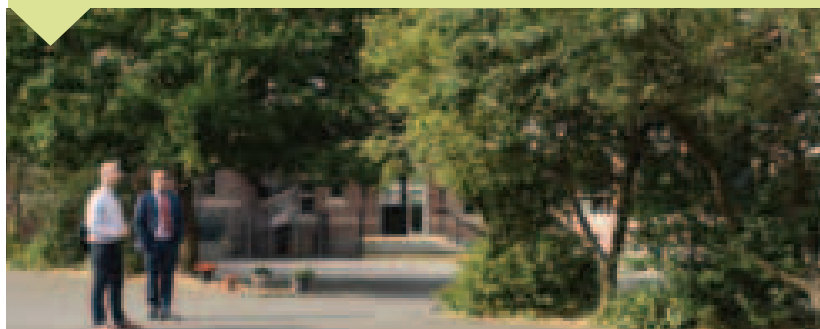
> ÉCOLES MADELEINOISES

Les vacances d'été sont toujours l'occasion pour la Ville d'effectuer des travaux dans les établissements scolaires, pour un meilleur confort des écoliers, des enseignants et des agents municipaux.

- **L'école Victor Hugo** a bénéficié d'un remplacement de ses canalisations, installées sous des nouveaux coffrages réalisés pour l'occasion. Les luminaires des classes ont quant à eux été remplacés par des éclairages LED, présentant de nombreux avantages économiques et environnementaux.
- **À l'école Kléber**, des travaux de végétalisation de la cour ont eu lieu avec

la création de plus de 150m² d'espace végétal, dans le cadre de la démarche municipale de végétalisation des cours d'écoles. De la pelouse a été semée et l'automne verra la plantation d'arbustes et d'arbres.

- **L'école Gaston Leclercq** a bénéficié d'un remplacement de ses canalisations de chauffage. Des marquages au sol ludiques ont également été réalisés dans la cour de récréation, pour le plus grand bonheur des petits écoliers, qui ont eu la surprise de les découvrir à la rentrée.
- **L'école Rostand** a bénéficié d'une remise en état des faux plafonds de quatre classes et d'une remise en peinture de deux classes.



ÉCOLE KLÉBER : augmentation de la végétalisation de la cour



ÉCOLE ROSTAND : réfection des salles de classe

> RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC TERMINÉE

Le nouveau marché d'éclairage public passé avec l'entreprise SATELEC, prévoyait le passage des points lumineux de la ville en technologie LED, en deux ans. En raison de la crise énergétique, la Municipalité a décidé en octobre 2022 de donner un coup d'accélérateur à ce déploiement afin qu'il soit réalisé en moins d'un an. **La totalité des 2 131 points d'éclairage public répartis sur le territoire madeleinois est maintenant équipée en technologie LED.** Cet investissement sur l'avenir présente de nombreux avantages économiques et environnementaux. En effet, la technologie LED consomme 60 à 80% moins d'énergie que les lampes au sodium et la durée de vie d'une ampoule LED est d'environ 100 000 heures contre 16 000 pour les lampes au sodium. Cet investissement permet également de réguler l'intensité lumineuse afin d'éviter le sur-éclairage, de diminuer (sans l'éteindre) l'éclairage au fur et à mesure de la nuit, mais aussi de mieux respecter la biodiversité grâce à la possibilité de modulation de l'éclairage par zones.



> TOIT DU CONSERVATOIRE

La charpente du conservatoire municipal de musique a été entièrement renouvelée, des tuiles neuves y ont été posées. Près de 30cm d'isolant ont été installés sous la toiture (côté école Rostand). L'équipement municipal accueillera prochainement sur son toit des panneaux photovoltaïques dans le cadre du plan municipal « SOLAMAD ».

> BOÎTE À DONS

L'été a été synonyme de rénovation pour la boîte à dons située face à la mairie. Remise en peinture, vernis, rénovation, nouveau système de portes... l'équipement municipal a fait peau neuve ! Donnez une seconde vie à vos objets et favorisez le zéro déchet !



> MARQUAGE ET SIGNALÉTIQUE

Cet été les services municipaux ont poursuivi le marquage au sol indiquant les vélorues et ont commencé à déployer de nouveaux pochoirs pour alerter sur l'amende encourue en cas de non-ramassage des déjections canines. La Maison de la Petite Enfance et de la Parentalité bénéficie quant à elle d'une nouvelle signalétique.

DES CANIPARCS, POUR NOS AMIS LES CHIENS !



Parc canin face à la mairie agrandi pour le plus grand bonheur de nos compagnons à quatre pattes !

Les parcs canins permettent aux chiens de courir, sauter, se défouler, se sociabiliser... le tout, dans un environnement adapté et sécurisé.

La Madeleine compte désormais 4 parcs canins :

Parc canin situé face à la mairie et agrandi cet été : 160 rue du Général de Gaulle.

Bonne nouvelle pour les compagnons à quatre pattes et leurs propriétaires ! Le parc canin situé en face de la mairie a été agrandi cet été par les services techniques municipaux, pour atteindre une surface finale d'environ 500m², représentant le double de l'ancienne surface.

Nouveau parc canin situé au sein du parc Boniface : 30 rue Léon Trulin.

Les compagnons à quatre pattes peuvent désormais profiter d'un nouvel espace de 450m² qui leur est dédié au sein du parc Boniface.

Parc canin situé dans le quartier Botanique : accès au bout de l'avenue du maréchal Leclerc.

Un agréable espace d'environ 2 200m² offre un espace de liberté aux chiens.

Parc canin situé rue du Parc, à proximité de la salle Gantois

Un parc canin d'une surface proche de 300m² accueille les chiens et leurs maîtres.

Pour la sécurité et la tranquillité de tous, chaque chien est sous la surveillance de son maître, qui est responsable du comportement de son compagnon. Les déjections canines doivent être systématiquement ramassées et mises à la poubelle.



2^{ÈME} ÉDITION DE LA DONNERIE MADELEINOISE

En 2022, à l'occasion de la semaine du Développement Durable, la Ville a organisé sa 1^{ère} donnerie entre habitants. L'évènement ayant suscité un bel élan de générosité, la Ville a décidé de le reconduire pour une 2^{ème} édition.

Cette nouvelle édition se déroulera du mercredi 4 au samedi 7 octobre à l'Espace Malraux, rue Guynemer.

> DONNEZ LES OBJETS DONT VOUS NE VOUS SERVEZ PLUS

Déposez les objets en bon état, propres, complets et fonctionnels que vous n'utilisez plus (objets de décoration, vaisselle, jouets, livres, petit électroménager) les 4 et 5 octobre de 12h à 19h. Les dons de vêtements n'entrent pas dans le cadre de la donnerie et doivent être faits directement auprès de l'association RÊVES.

> RÉCUPÉREZ DES OBJETS

- Les bénéficiaires des minima sociaux pourront récupérer des objets dès le 6 octobre de 16h à 20h, munis d'un bon délivré par le CCAS, le centre social Acoljaq Christian Janssens, l'association Rêves ou Saint Vincent de Paul.
- Tous les Madeleinois pourront récupérer des objets le 7 octobre de 9h à 13h.



WORLD CLEANUP DAY

Le samedi 16 septembre, rejoignez le mouvement mondial !

Participez à la mobilisation mondiale de nettoyage de la planète. Retrouvez toutes les informations, organisez une collecte ou rejoignez-en une déjà existante sur le site internet de l'évènement : worldcleanupday.fr

Des sacs-poubelle et des gants seront disponibles à l'accueil de la mairie le samedi matin. Une zone dédiée au dépôt des déchets sera placée à proximité de la mairie jusque midi.

Challenge de la mobilité Hauts-de-France

"Au travail, j'y vais autrement !". Organisée à l'échelle régionale, la 9^{ème} édition du challenge de la mobilité Hauts-de-France se déroulera du **lundi 18 septembre au samedi 23 septembre.**

Ce challenge a pour objectif d'inciter les salariés à effectuer leur trajet domicile-travail autrement qu'en voiture individuelle, quand cela est possible. À vélo, trottinette, en transports en commun, en covoiturage... Relevez le défi ! Comme chaque année, la Ville de La Madeleine et ses agents municipaux y participeront ! Et vous ?

Rendez-vous sur le site internet challenge-mobilite-hdf.fr pour inscrire dès maintenant votre entreprise ou vous inscrire vous même en tant que salarié.



DES VÉLOS ÉLECTRIQUES

bientôt en libre-service à La Madeleine



En lien avec les objectifs de son futur Plan de Mobilité et souhaitant favoriser les mobilités douces, la Métropole Européenne de Lille a lancé en mars dernier un appel à manifestation d'intérêt auprès des sociétés de location de transports de vélos et trottinettes (à ce jour non retenues sur La Madeleine) à Assistance Électrique, dont elle a choisi les entreprises "TIER" et "LIME".

Sur les 95 communes de la métropole, 68 ont fait le choix d'implanter ce nouveau service sur leur territoire. Le déploiement de cette nouvelle offre de service se déroulera sur la commune de La Madeleine dès le mois d'octobre.



La Ville de La Madeleine a validé le déploiement des Vélos à Assistance Électrique sur son territoire, car elle souhaite continuer à encourager l'utilisation des mobilités douces et développer les transports alternatifs à la voiture, partant du constat que plus de 50% des déplacements du quotidien font moins de 3km. Cette nouvelle offre de service viendra compléter le service de V'Lille. **Le cahier des charges de celle-ci a été pensé pour prévenir d'éventuelles dérives. Des exigences particulières concernent ainsi la limitation de la vitesse des vélos mais aussi le respect de zones de stationnement dédiées.**

GUIDE PRATIQUE : TOUT COMPRENDRE !



> Comment emprunter un Vélo à Assistance Électrique ?

Les vélos seront répartis sur 29 stations présentes sur le territoire madeleinois. Ils fonctionneront par système de location, via une application dédiée pour chaque société de transports ("TIER" ou "LIME") à télécharger sur smartphone et sur laquelle les utilisateurs (âgés de 16 ans minimum) devront créer un compte. Toutes les règles et le fonctionnement seront expliqués lors de l'inscription en ligne. Il s'agira ensuite de scanner le QR code du vélo choisi afin de pouvoir l'emprunter. Le nombre de vélos disponibles à chaque station sera communiqué en direct sur les applications.

> Où se trouveront les stations de Vélos à Assistance Électrique ?

Toutes les stations de vélos seront indiquées sur les applications mobiles des deux sociétés de location. La Madeleine comptera 29 stations dont l'identification est prévue pour la deuxième quinzaine du mois de septembre. Les stations seront réparties sur les localisations suivantes : avenue Pierre Mauroy, avenue de la République (dont les carrefours Romarin et Saint Maur), avenue Saint Maur, rue du Général de Gaulle, rue Paul Doumer, rue des Gantois, rue Roger Salengro, rue du Parc, rue Saint Joseph, allée des Iris, rue Kléber, parvis de la gare, rue Pardoën, rue du Pré Catelan, rue Delesalle, rue du Général Koenig, rue du Président Georges Pompidou, rue Gustave Scrive, rue Saint Maurice, avenue Albert 1^{er}, avenue Victor Hugo, rue Saint Charles, rue Paul Doumer, allée Vauban et rue Jeanne Maillotte.

> Quelles sont les mesures prises pour limiter la vitesse de circulation des Vélos à Assistance Électrique ?

La circulation des vélos sera contrôlée par un GPS embarqué qui permettra de réguler leur vitesse, notamment dans les "slow zone" (zones où la vitesse est limitée à 6km/h) et les "no zone" (espaces où l'usage du vélo est interdit). À La Madeleine, les "slow zone" seront localisées à proximité des écoles et les "no zone" dans les parcs et jardins publics. En dehors de ces zones, les vélos seront limités à 25km/h.

> Comment restituer le Vélo à Assistance Électrique emprunté ?

Les utilisateurs devront obligatoirement garer le vélo emprunté dans les stations prévues à cet effet. À défaut, l'utilisateur continuera de payer le service tant que son vélo n'est pas stationné correctement. Le traçage GPS permettra de géolocaliser le vélo et d'éviter tout stationnement anarchique. Ce système permettra également de gérer le taux de remplissage des stations et d'en informer les clients.

> Quels seront les tarifs ?

Tarif standard : LIME (1€ le déblocage puis 0,18€ la minute), TIER (1€ le déblocage puis 0,20€ la minute)
Les étudiants ainsi que les bénéficiaires des minima sociaux pourront profiter de remises. Des forfaits et des abonnements seront proposés. Le port du casque sera également incité par la réalisation de promotions. Retrouvez toutes les informations sur les applications mobiles.



LEXIQUE

VAE : Vélos à Assistance Électrique

Slow zone : zone où la vitesse du vélo est limitée à 6km/h

No zone : zone où les Vélos à Assistance Électrique sont interdits

"TIER" et "LIME" : il s'agit des deux sociétés de location retenues par la MEL

À l'occasion de l'évènement "jardins en fête" le dimanche 17 septembre, la Ville vous propose une visite du patrimoine arboré de La Madeleine ainsi qu'un atelier plantation, de 9h30 à 12h30. Plus de détails et programmation complète en page 12.

LE CCAS FAIT SA RENTRÉE et accompagne la vôtre !

UNE NOUVELLE PERMANENCE "SUR MESURE"

L'offre de service au public évolue au Centre Communal d'Action Sociale de La Madeleine ! À partir de la rentrée, ce dernier met en place une nouvelle permanence d'accueil solidaire et accès aux droits, afin de faciliter les échanges entre les institutions et les usagers. Un accompagnement global sera ainsi proposé : accueil de la personne, analyse de ses besoins, information sur ses droits et aide à la résolution de ses problèmes administratifs, orientation vers les institutions ou vers les référents sociaux du CCAS. Ainsi, la "permanence d'accueil social et solidaire" devient la "permanence d'accueil solidaire et accès aux droits". Ces nouvelles permanences ont lieu les mardis, jeudis et vendredis de 9h à 11h, sur rendez-vous.

LES AIDES DE LA RENTRÉE

Rentrée scolaire, loisirs... le Centre Communal d'Action Sociale de La Madeleine attribue, comme chaque année, des aides pour les familles madeleinoises en difficulté :

- La carte sport-culture pour les Madeleinois de 3 à 16 ans.

Cette carte permet de bénéficier d'un tarif réduit à la piscine municipale, de 40% de réduction au conservatoire de musique et d'une prise en charge de 100€ pour une inscription dans une association sportive ou culturelle.

- La carte piscine et le médiachèque pour les adultes.

Ces dispositifs permettent de bénéficier d'un tarif préférentiel à la piscine municipale et d'une prise en charge des frais d'inscription à la Médiathèque, pour les Madeleinois bénéficiaires des minima sociaux.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

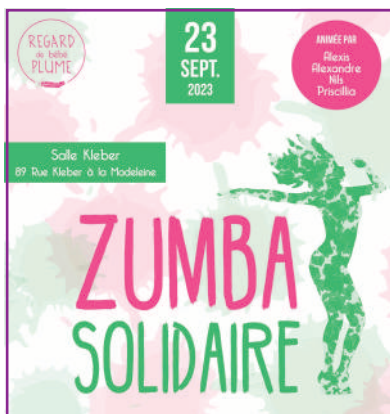
03 20 51 16 98

ccas.lamadeleine@gmail.com

1 rue des Gantois

Horaires d'ouverture :

lundi de 13h30 à 17h15,
mardi, mercredi et jeudi de 8h30
à 12h et de 13h30 à 17h15,
vendredi de 8h30 à 12h.



POUR AIDER LES
ENFANTS EN SITUATION
DE HANDICAP

Rendez-vous le samedi 23 septembre, au restaurant scolaire Kléber, 89 rue Kléber, pour une super zumba solidaire !

Cet évènement festif et sportif permet aux associations "Regard de bébé plume" et "Sur les pas de Noam" de financer des stages de rééducation intensive pour faire progresser les enfants en situation de handicap.

Des séances de zumba pour toute la famille :

- De 16h30 à 17h : Zumbini (moins de 4 ans) - 5€
- De 17h à 17h45 : Zumba kid (6 à 12 ans) - 5€
- De 18h à 20h : Zumba (ados et adultes) - 15€

Renseignements et inscriptions :
regard.de.bebe.plume@gmail.com
www.regard-de-bebe-plume.com



MENEZ L'ENQUÊTE EN FAMILLE !

L'association "Regard de bébé plume" vous prépare un grand jeu de piste à La Madeleine, à parcourir en famille ou entre amis ! Devenez détectives, le temps d'un après-midi, afin de "rallumer les étoiles et de redonner du courage aux Handi Héros". En effet, tous les bénéfices de ce jeu de piste seront reversés à l'association organisatrice.

Samedi 7 octobre, départ à 13h30 de la salle Moulin, rue du Moulin.

Parcours de 2h30 (deux niveaux d'énigmes)

Gratuit pour les moins de 6 ans, 2€ pour les moins de 12 ans et 5€ pour les plus de 12 ans et adultes.

Renseignements et inscriptions : regard.de.bebe.plume@gmail.com / www.regard-de-bebe-plume.com

SOIRÉE DANSANTE

au profit de "VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE"

Pour réchauffer le début de la saison automnale, l'association "Vaincre la mucoviscidose" vous invite à une soirée dansante, autour d'un bon couscous.

Samedi 28 octobre, à partir de 19h, au restaurant scolaire Kléber, rue Kléber.

Tarifs : - adulte : 17€.
- enfant (6 à 11 ans) : 8,50€.

Réservation au :
06 72 89 29 64

Évènement au profit de l'association "Vaincre la mucoviscidose"



DONNEUR DE SANG

[Synonyme : indispensable]

Personne incroyablement généreuse, qui n'a pas peur de relever ses manches pour aider les autres.

Une collecte de sang sera organisée le mercredi 20 septembre, de 10h à 19h, à la salle Moulin, rue du Moulin.

Pour donner votre sang, RDV sur le site : dondesang.efs.sante.fr

OCTOBRE ROSE

UN MOIS POUR SENSIBILISER AU CANCER DU SEIN



Durant tout le mois d'octobre, la Ville de La Madeleine se mobilise afin de soutenir la campagne annuelle de sensibilisation au dépistage du cancer du sein : "OCTOBRE ROSE".

Collectes, challenge, soirée dansante, spectacle... plusieurs événements sont organisés :

> PARTICIPATION AU CHALLENGE "MON BONNET ROSE"

L'association "Mon Bonnet Rose" organise, depuis 2019, des collectes de T-Shirts, dans le cadre d'"Octobre Rose". Ces T-shirts serviront ensuite à la confection de bonnets de chimiothérapie qui contribuent à préserver l'estime de soi et la féminité des femmes diagnostiquées.

Les T-shirts collectés durant le mois de septembre à La Madeleine seront transformés en bonnets au mois d'octobre, par les aînés participant à l'atelier couture, et par le Centre Social ACoLJAQ / Christian Janssens. Ils seront ensuite distribués gratuitement aux femmes victimes du cancer du sein en difficulté financière.

Où déposer vos T-shirts ?

- à l'Hôtel de Ville, 160 rue du Général de Gaulle,
- au CCAS, 1 rue des Gantois,
- au Centre social ACoLJAQ / Christian Janssens, 70 rue de Berkem.

Quels T-shirts déposer ?

Les T-shirts doivent être en bon état, en jersey de coton doux extensible et de taille adulte.

> COLLECTES DE RADIOGRAPHIES ET DE CARTOUCHES D'IMPRIMANTE

Durant tout le mois d'octobre, la Ville ouvre 3 points de collectes pour récupérer vos radiographies et vos cartouches d'imprimante vides, afin qu'elles puissent être recyclées au profit de la Ligue contre le cancer :

- à l'Hôtel de Ville, 160 rue du Général de Gaulle,
- au CCAS, 1 rue des Gantois,
- au Centre social ACoLJAQ / Christian Janssens, 70 rue de Berkem.

> SOIRÉE DANSANTE "PINK PARTY"

L'association "Merde au cancer", en partenariat avec la Ville de La Madeleine, organise une soirée dansante au profit de l'Hôpital Roger Salengro.

Rendez-vous samedi 14 octobre, à 19h, à la salle Kléber, 54 rue Kléber, vêtus d'une touche (ou plus) de rose.

Un DJ animera la soirée, où seront aussi proposés croque-monsieur, sandwiches, boissons, gâteaux et bonbons pour se restaurer.

Une petite loterie sera aussi proposée avec des lots à gagner pour les adultes

et pour les enfants.

Entrée : 3€ pour les 3 - 12 ans, 6€ pour les plus de 12 ans.

Inscriptions par mail à l'adresse : nouriaberckmans@gmail.com ou par sms au 06 83 24 45 71

> SPECTACLE : "LA RONDE DES FEMMES"

Lundi 16 octobre, à 19h, à la Chaufferie Huet, rue du Pré Catelan.

Le spectacle aborde avec humour le frein au dépistage du cancer du sein : Josette, 70 ans, reçoit un courrier l'invitant à se faire dépister du cancer du sein. "Le dépistage, je suis trop vieille pour ça, c'est pas pour moi !" Et pourtant... Rapidement, la question fait le tour de l'immeuble et, comme une "ronde de vie", chacune des locataires dévoilera ses préjugés, ses peurs, ses attentes... face à ce dépistage".

La pièce de théâtre sera suivie d'un débat.

Par la compagnie "La Belle Histoire". Spectacle proposé par la Ligue contre le cancer.

Réservations gratuites en ligne jusqu'au 11 octobre sur le site (à partir de 10 ans) :

www.ville-lamadeleine.fr/agenda



Octobre en rose

À nouveau, durant tout le mois d'octobre, la Ville de La Madeleine parera le pont surplombant la voie ferrée, au bout de la rue du Général de Gaulle, de la couleur rose, en soutien aux femmes victimes du cancer du sein.

Pour sensibiliser le plus grand nombre de personnes, n'hésitez pas à le photographier et à partager votre cliché sur Instagram **en indiquant les :**

#villelamadeleine
#octobrerose



LES COMMERCES MOBILISÉS

Le 1^{er} octobre, jour du lancement de la campagne "OCTOBRE ROSE" et de l'évènement "Quartier libre sur le Grand Boulevard" (voir p.12), la Ville de La Madeleine, l'Union des Commerçants Artisans et Professionnels de La Madeleine (UCAP) et "Au Cœur des Femmes", boutique spécialisée dans l'accompagnement des femmes confrontées au cancer du sein, vous invitent à vous vêtir d'une touche (ou plus) de rose.

Ces derniers vous accueilleront le temps de l'évènement, de 9h à 13h, sur un stand d'information, afin de répondre à toutes vos questions.

Durant tout le mois d'octobre, les commerçants UCAP proposeront des badges, rubans et pin's aux couleurs d'"OCTOBRE ROSE", en vente au profit de l'association "Vivre comme avant". Les vitrines de ces commerces seront aussi ornées d'un ruban rose. **Découvrez toutes les actions proposées par l'UCAP sur le site : ucap-lamadeleine.fr**



LES ASSOCIATIONS IMPLIQUÉES

Comme chaque année, les associations madeleinoises sont nombreuses à sensibiliser leurs adhérents et l'ensemble des Madeleinois au dépistage du cancer du

sein, à l'occasion d'"OCTOBRE ROSE".

Ainsi La Madeleine Tennis Club, La Roseraie et l'USWL Handball proposeront de nombreuses actions durant

tout le mois d'octobre : collecte, concert, évènement sportif...

Découvrez toutes les actions associatives sur le site internet de la Ville : www.ville-lamadeleine.fr



NOUVELLE RÉGLEMENTATION relative aux meublés de tourisme

La France connaît depuis plusieurs années un développement croissant de la location de courte durée, favorisée par les plateformes numériques de réservation. Le succès de ce mode de location se traduit par une vague massive de transformations de logements en meublés de tourisme, qui a notamment des conséquences sur l'accès au logement.

Partant donc du constat que ce phénomène réduit l'offre de location classique et qu'il n'est pas non plus sans conséquence sur la salubrité et la tranquillité publiques de notre commune, la Ville de La Madeleine a décidé de mettre en place une nouvelle réglementation sur les meublés de tourisme qui entrera en vigueur dès le 1^{er} octobre.

À compter du 1^{er} octobre, les meublés de tourisme seront soumis à autorisation de la Ville :



Pour les résidences principales (moins de 120 nuitées par an)

Le locataire ou propriétaire devra :

- obtenir l'autorisation de la copropriété et/ou du propriétaire.
- s'enregistrer sur le site internet de la Ville.
- déclarer son activité de location auprès du service "Taxe de séjour" de la Métropole Européenne de Lille : <https://taxedesejour.lillemetropole.fr>



Pour les résidences secondaires (louées plus de 120 nuits par an)

Les locataires ou propriétaires devront réaliser les mêmes démarches administratives que pour les résidences principales (ci-contre).

En complément, la transformation du logement en meublé de tourisme devra selon la zone où il se situe être "compensée" par la mise sur le marché d'un autre logement.

Il s'agit de compenser la perte de logement résidentiel par l'acquisition d'un local commercial à transformer en logement. Les locaux proposés en compensation devront être de qualité et de surface au moins équivalentes.

Une autorisation temporaire sans compensation peut être accordée à une personne physique, une fois, pour une durée de 3 ans.



Pour tous renseignements, contactez le service logement au :

> 03 20 12 79 80

> service-logement@ville-lamadeleine.fr

Prix du commerce 2023

LES COMMERÇANTS MADELEINOIS ONT DU TALENT !

Afin de mettre en valeur le savoir-faire de ses nombreux commerces de proximité, la Ville de La Madeleine organise annuellement les "Prix du Commerce". Les commerçants, artisans, chefs d'entreprise madeleinois participants peuvent ainsi obtenir des prix dans 4 catégories.

Retrouvez le règlement sur le site de la Ville et candidatez jusqu'au 11 octobre auprès du service commerce : service-commerce@ville-lamadeleine.fr



● Prix « C'MADEleinois »

Ce prix valorise le savoir-faire artisanal local, ce qui est fabriqué ou assemblé à La Madeleine et participe au dynamisme économique du territoire.



● Prix « Transition écologique »

Les critères suivants sont pris en compte :

- fabrication/vente de produits respectueux de l'environnement.
- proposition/vente de services intégrant la transition écologique
- choix de circuits-courts
- aménagement de locaux intégrant des matériaux et équipements respectueux de l'environnement.



● Prix « Initiative »

Ce prix récompense les concepts novateurs. Exemple : développement d'un concept au sein du commerce, dans son accueil ou son service...



● Prix « Originalité »

L'appréciation de cette notion porte notamment sur :

- l'activité du commerce.
- la méthode de vente.
- les procédés utilisés en matière de communication.



LA CONFISERIE DU PRÉ CATELAN vous ouvre ses portes !

La Confiserie du Pré Catelan produit du nougat à La Madeleine depuis 1925 et ouvre régulièrement ses portes aux visiteurs afin de leur faire découvrir les secrets de la fabrication du nougat du Nord.

À l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, l'établissement madeleinois vous accueille de nouveau.

VISITES LIBRES : vendredi 15 septembre de 9h à 11h45 et de 13h à 15h30, samedi 16 septembre de 9h à 12h et dimanche 17 septembre de 9h à 12h30.

VISITES GUIDÉES (sur réservation) : samedi 16 septembre 1^{er} départ à 13h30, 2^{ème} départ à 15h et 3^{ème} départ à 16h30. Lors de la visite, vous serez invités à découvrir la fabrication du nougat aux côtés des maîtres nougatiers.

Venez assister à la cuisson traditionnelle dans les chaudrons de cuivre, découvrir l'impressionnante coulée du nougat et sa coupe puis terminez la visite par un tour dans la boutique de la confiserie et laissez-vous tenter par la gourmandise. Des visites sont aussi organisées toute l'année, sur demande.

CONFISERIE DU PRÉ CATELAN - MAISON DU NOUGAT
148 rue du Pré Catelan
03 20 55 55 75

UNE EXPOSITION HISTORIQUE dans votre librairie "Du côté de La Madeleine"

À l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, Eric Stasiak, madeleinois, expose dans votre librairie madeleinoise, son travail de recherche sur la famille Boselli Scrive et leur demeure, aujourd'hui siège social des supermarchés Match.

Découvrez l'architecture de la demeure et son évolution mais également le patrimoine arboré du parc qui l'entoure.

Samedi 16 septembre
10h-13h / 15h-19h
Librairie "Du côté de
La Madeleine"
150 rue du Général de Gaulle

« BIEN CHEZ SOI » : DES ATELIERS POUR LES SÉNIORS !

Comment adapter son logement lorsque l'on vieillit ?
Comment aménager son domicile afin d'améliorer sa qualité de vie ?

Afin de répondre à toutes ces questions, la Ville de La Madeleine et l'association SOLiHA (Solidaires pour l'Habitat) proposent des ateliers « Bien chez soi », en partenariat avec la CARSAT.

Ces séances de prévention sont destinées aux plus de 55 ans et ont pour objectif de fournir des conseils sur l'adaptation du logement.

3 séances gratuites sont proposées les jeudis les 12, 19 et 26 octobre au Château Dufour, de 9h30 à 11h30.

Les inscriptions sont ouvertes sur le site internet de la Ville ou par téléphone au 03 20 12 79 80.



ON A AIMÉ



2



1

1 à 6 Les groupes "Génération 90" et les "Gipsy Kings by Diego Baliardo" ont mis le cœur de ville madeleinois en feu et vous ont fait danser et chanter durant le traditionnel concert du 13 juillet ! Victoire, gagnante du concours organisé par la Ville, a pu rencontrer les artistes et monter sur scène (photos 5 et 6). Le spectacle s'est ensuite achevé par une pluie de couleurs dans le ciel madeleinois grâce à un superbe feu d'artifice.



3



4



5



6



7



8

7 et 8 C'est une tradition pour Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine, qui chaque été, fait le tour des accueils de loisirs de la ville. L'occasion d'échanger avec les animateurs mais aussi naturellement avec les enfants.



9

9 Début juillet, les enfants des accueils périscolaires du mercredi et leurs animateurs se sont réunis dans la cour de l'école Anne Frank afin de fêter tous ensemble la fin de l'année scolaire.

10 Direction la plage avec le CCAS ! Chaque été, la Ville et le Centre Communal d'Action Sociale organisent plusieurs "dimanches à la mer", afin de permettre aux Madeleinois en fragilité sociale de profiter des joies des bords de mer.

11 Fin juin, les élèves des écoles Kléber et Louise de Bettignies ont clôturé leur année scolaire en musique, sur la scène de la Chaufferie Huet. Tout au long de l'année, les écoliers ont préparé un opéra "Tutti Fan Frutti", qu'ils ont interprété avec talent pour la plus grande fierté de leurs familles.



10



11



12



13

12 et 13 Pour la 2^{ème} année consécutive, les éditions mensuelles du marché des artistes et artisans ont rythmé le cœur de ville madeleinois tout au long de l'été. Les visiteurs ont ainsi pu découvrir les nombreux talents et les créations artistiques et culinaires des exposants, dans une ambiance conviviale.

14 et 15 Cet été, les jeunes Madeleinois du Centre Moulin Ados sont partis en vacances à Ancelles dans le département des Hautes-Alpes. Au programme de ce séjour ensoleillé : VTT, piscine, via ferrata, paddle, rafting... des supers moments partagés tous ensemble... dont ils garderont des beaux souvenirs !



14



15

Cette page permet tous les mois, aux différentes composantes du Conseil Municipal de s'exprimer librement sur les sujets municipaux de leur choix dans le respect des personnes et de la loi. Les textes sont retranscrits avec leurs éventuelles fautes de syntaxe, grammaire et orthographe et doivent être conformes aux dispositions de l'article 34 du règlement intérieur, adopté lors du Conseil Municipal du 12 octobre 2020.

EXPRESSION LIBRE

«LA MADELEINE QUE NOUS AIMONS»

RASSEMBLEMENT RÉPUBLICAIN

Nous étions nombreux à répondre à l'appel de l'Association des Maires de France, le 3 juillet dernier sur le parvis de la Mairie. Élus de la majorité, agents municipaux, représentants des Polices municipale et Nationale, et habitants se sont ainsi rassemblés afin d'exprimer leur soutien aux forces de l'ordre et de secours face aux violences urbaines, et appeler à une mobilisation civique pour le respect de la République et la cohésion de la Nation.

UNE TASSE DE PLUS

Dans sa tribune des mois de juillet et août, l'opposition NUPES évoque la fermeture de la piscine municipale « pour faire des économies ». Voilà une nouvelle illustration de sa méconnaissance des dossiers et des réglementations ! En effet, cette fermeture annuelle est obligatoire pour procéder à la vidange totale des bassins afin de répondre aux exigences sanitaires de l'Agence Régionale de Santé. Des travaux ont aussi été menés afin de refaire les joints du carrelage. Une fermeture de courte durée donc pour permettre l'accueil des usagers tout au long de

l'année, étant rappelé que la fonction première de la piscine reste l'apprentissage de la natation par les scolaires, d'où la programmation estivale de la vidange et des éventuels travaux à réaliser. Décidément, l'opposition NUPES n'en finit plus de boire la tasse.

CHANTIERS SCOLAIRES

Pendant l'été, les services municipaux ont mené, comme chaque année, de nombreux chantiers : la végétalisation des cours d'école s'est poursuivie avec des aménagements dans la cour de l'école Kléber, les luminaires des classes de l'école Victor Hugo ont été changés pour des leds présentant un intérêt économique et écologique, des classes ont été remises en peinture à l'école Rostand, etc... Tous ces chantiers scolaires estivaux ont pour objectif l'amélioration de la qualité du cadre d'apprentissage des élèves, et bénéficient aussi aux enseignants et aux personnels municipaux. D'autres chantiers marqueront l'année scolaire qui débute puisque nous expérimenterons en 2024 des espaces sans tabac et des « rues scolaires ».

REPRISE

La parenthèse estivale est close. À l'heure où vous lirez ces lignes, chacun aura repris ses activités traditionnelles. Pour autant, de nombreuses « respirations » sont encore prévues dans les semaines à venir, grâce à la créativité et l'investissement des élus et des services municipaux, mais aussi des bénévoles associatifs. Rendez-vous s'inscrivant dans un programme national comme les journées du patrimoine ou animations proprement locales comme le vide-grenier de la place du marché, la fête des parcs et jardins ou le quartier libre sur le grand boulevard, ces événements qui viennent s'épanouir dans notre commune sont aussi autant de possibilités de se rencontrer et d'échanger en direct.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE (1)

Le dernier conseil municipal réuni avant l'été a permis à notre projet de ferme urbaine de franchir une étape décisive. Et pour cause, le terrain ayant vocation à accueillir ce projet est désormais officiellement en voie d'acquisition. Il reviendra au conseil municipal d'octobre de déclencher le recours à une assis-

tance à maîtrise d'ouvrage pour affiner la spatialisation et le mode de gestion de ce beau projet qui contribuera aussi à faire avancer la transition écologique sur notre commune.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE (2)

Lors de la semaine du développement durable nous organiserons, pour la deuxième année consécutive, une « donnerie » municipale. Sans équivalent sur la métropole lilloise, cette initiative s'inscrit pleinement dans notre démarche volontariste en matière de transition écologique. Elle revêt aussi une dimension sociale et solidaire concrète face à la crise du pouvoir d'achat dont pâtissent de plus en plus de familles.

Bonne reprise !

**“La Madeleine que nous aimons”
Groupe des élus
de la Majorité Municipale**

«AGIR POUR L'AVENIR»

EN CETTE RENTRÉE SCOLAIRE NOS PROPOSITIONS (REFUSEES) D'AIDER LES MADELEINOIS

Lors du vote du Budget 2023 de notre Ville, les élus « Agir pour l'Avenir » ont soumis au Conseil Municipal un ensemble d'amendements construits avec les habitants.

Nous avons d'abord constaté un excédent budgétaire de plus de 20 millions d'euros, dont près de 6 millions en fonctionnement (soit près de 3 fois la totalité des impôts locaux annuels perçus par la Commune).

Nous avons donc proposé 2 mesures :
- D'une part, à hauteur de 600 000 euros un ensemble de décisions qui

pourraient répondre aux besoins pressants des habitants (augmentation des crédits pour les écoles, aides directes pour l'emploi des jeunes pendant l'été, création d'une maison des associations et augmentation du soutien aux associations).

- Et d'autre part, limiter l'évolution des impôts locaux à 5%, ceci par une prise en charge par notre collectivité d'un montant à hauteur de 400 000 euros.

Ces amendements ont été refusés par la majorité municipale, et nous subissons donc cette année une triple peine :

- avec l'augmentation de la taxe foncière de 7%, soit 2 points au-delà de

l'inflation ;

- comme chaque année, le budget voté ne sera pas intégralement utilisé, ce qui conduit à un excédent financier non redistribué de plus en plus élevé ;

- l'absence de mesures d'amélioration des services rendus aux habitants, notamment pour les familles, qui doivent faire face à l'augmentation des prix et donc de leurs dépenses de rentrée.

Regrettant les choix des élus de la majorité, nous continuerons à proposer une meilleure utilisation des moyens excédentaires du Budget Municipal. Comment ? D'abord en proposant d'accompagner les familles avec des tarifs

sociaux. Ensuite, en cette période de rentrée, en proposant de renforcer l'accessibilité de tous vers les activités en augmentant leur possibilité d'accueil : cours de piscine, conservatoire de musique, cours de gym adaptée, etc. afin que tous les madeleinois qui le souhaitent puissent s'inscrire dans ces cours, ce qui n'est malheureusement pas le cas aujourd'hui.

Nous suivre : www.agir-avenir.org - [facebook.com/agiravenir59](https://www.facebook.com/agiravenir59)

“Agir pour l'avenir”

INFOS PRATIQUES

Numéros d'urgence

Les numéros d'appel d'urgence permettent de joindre gratuitement les secours 24h/24.

112 : numéro d'appel d'urgence européen unique.

15 : SAMU (Service d'Aide Médicale Urgente)

17 : police / gendarmerie

18 : sapeurs-pompiers

114 : numéro d'urgence national unique accessible pour les personnes sourdes ou malentendantes qui nécessitent l'intervention des services de secours.

TOUTES LES INFOS SUR LA COLLECTE DE VOS DÉCHETS

Le traitement des déchets incombe à la Métropole Européenne de Lille. Pour rappel dans notre commune :

- Les déchets recyclables

(bac au couvercle grenat ou sacs réglementaires roses) sont collectés le mercredi matin à partir de 6h pour l'ensemble de la commune (à l'exception de la rue Saint-Pierre).

- Les déchets non recyclables

(bac au couvercle gris ou sacs réglementaires noirs) sont collectés les mardis et vendredis matins à partir de 6h pour l'ensemble de la commune (à l'exception de la rue Saint-Pierre).

Les horaires de sorties des poubelles :

- la veille à partir de 20h, lorsque la collecte est antérieure à 9h

- et le jour même lorsque l'heure de collecte est comprise entre 9h et 19h. Les récipients doivent être rentrés dès la fin de la collecte le jour même avant 20h.

Les bacs ou les sacs ne doivent en aucun cas demeurer sur le domaine public en dehors des jours et heures de collecte. Une amende de 35€ sera adressée à tous contrevenants.

- Les encombrants :

Prenez rendez-vous pour organiser la collecte de vos encombrants volumi-

neux. Pour cela, contactez le numéro vert 0 805 288 396 ou sur www.encombrantssurrendez-vous.com

Vous avez aussi la possibilité de déposer vos déchets à la déchèterie de La Madeleine :

301, rue Pompidou du lundi au samedi de 7h30 à 19h (du 1^{er} avril au 31 octobre) et le dimanche de 8h à 13h.

Votre poubelle n'a pas été ramassée ? Vous avez besoin d'une information sur le tri ?

Contactez le numéro vert de la MEL au 0 800 711 771 (accessible gratuitement depuis un poste fixe de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30) ou contact-dechetslillemetropole.fr

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE

www.defense.gouv.fr/jdc

OBJECTIF CITOYEN
LE PRODIGE DE LA CITOYENNETÉ

SGA
SÉRIER
SÉRIER

Le recensement se fait à la mairie au service État civil, muni(e) d'une pièce d'identité et du livret de famille.

Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent le 16^{ème} anniversaire. Le recensement tardif, au-delà du 3^{ème} mois qui suit l'anniversaire peut entraîner une participation à la journée défense et citoyenneté après 18 ans. Les jeunes recensés recevront une attestation qu'il est primordial de conserver précieusement.

Renseignements auprès du service état civil au
03 20 12 79 77



Pharmacie de garde

Pour connaître le service de pharmacie de garde les nuits, jours fériés et week-ends, appelez la Police Nationale au 17, ou la Police Municipale au 03 20 74 17 25.

Vous pouvez également vous connecter au site Servigardes des pharmaciens :
<https://www.servigardes.fr/>

ÉTAT-CIVIL

LES NAISSANCES

Alpha-Oumar BARRY, le 09/07 – Soan MALESIEU, le 11/07 – Suzanne NOLLET LUCIANI, le 22/07 – Emile RIGOLLOT, le 27/07 – Gaston ALLARD, le 16/08 – Léon ROOS FERNANDES, le 14/08 – Mayssem BOUZOUITA, le 17/08 – Mia CALINSKI, le 28/08.

LES MARIAGES

Jérémy DÉPLANQUE et Alicia AHMED, le 08/07 – Critina STEFAN et Salmane TALBI, le 08/07 – Christelle JABRANE et Mohamed Amine HACHANI, le 08/07 – Léandre REKOULA et Jasmine SIBY, le 15/07 – Christopher LEMARCHAND et Christopher MENSIEZ, le 22/07 – Hélène DUBREZ et Vincent TAVERNIER, le 22/07 – Marianne DESRUMAUX et Jarod DEMAGNY, le 04/08 – Maëva NICOLLE et Nicolas LEVERS, le 05/08 – Rachel PILLO et Christophe LAMBERT, le 19/08 – Christelle ROYE et Dominique CUCINOTTA, le 26/08.

LES DÉCÈS

Jean DEGROOTE, le 03/07 – Lysiane FOULON veuve VERMOERE, le 05/07 – Ginette DUPONT veuve VANGREVELINGHE, le 06/07 – Marie-Claude MOTTE veuve GASTINES, le 13/07 – Francis MARECHAL, le 16/07 – Jean-Luc ELIAS, le 18/07 – Marie-Paule VANBAELEN veuve SALELLES Y BERTOMEU, le 22/07 – Christiane BAROEN veuve FOURDRAINE, le 23/07 – Christophe FISCH, le 29/07 – Marguerite MARTIN épouse POIRIER, le 04/08 – Gabriel QUESNOY, le 04/08 – Micheline BOO veuve ROGEAU, le 05/08 – Jean LEPEZ, le 12/08 – Mariette EL CHEDRAWI veuve EL JAMAL, le 16/08 – Dominique VANDEPUT, le 17/08 – Rolande RUFFIN veuve DJEMA, le 18/08 – Marc MOREELS, le 19/08 – Thérèse GADENNE veuve BOUCHERY, le 21/08 – Mouloud BOUAKBA, le 23/08 Michel BONTE, le 23/08 – Jean-Robert LOTS le 25/08 – Marie-Pascale DUPONT veuve WARIN le 25/08 – Bernard POISSONNIER le 25/08.

VIVEZ LES COURSES À PARTIR DE 2,5€*

HIPPODROME DE MARCQ-EN-BARŒUL

SEPTEMBRE

LUNDI 4 ☾
LUNDI 11 ☾
LUNDI 18 ☾
SAMEDI 23 ☀

OCTOBRE

LUNDI 2 ☾
DIMANCHE 8 ☀
MERCREDI 11 ☀

NOVEMBRE

MERCREDI 1 ☀
LUNDI 6 ☀
VENDREDI 10 ☀
SAMEDI 18 ☀
DIMANCHE 26 ☀

DECEMBRE

LUNDI 4 ☾
MERCREDI 13 ☀

☀ 16h - 20h

☾ 18h - 22h

GALOP TROT

*billetterie en ligne / 5€ sur place

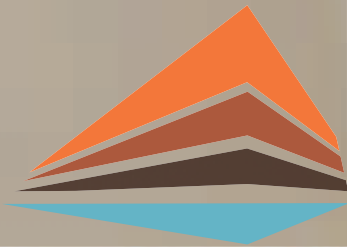
WWW.CROISE-LAROCHE.FR

03 20 89 69 00

INVITATION

Valable pour 2 personnes
à une journée de courses





LES BALCONS DE LA DEULE

Renseignements et vente

03 66 67 67 67

trignat.fr

commercialisé par

dividôm

LA MADELEINE CÔTÉ PARC

Une résidence haut de gamme
A l'architecture authentique



 *Gilles*
TRIGNAT
RESIDENCES